

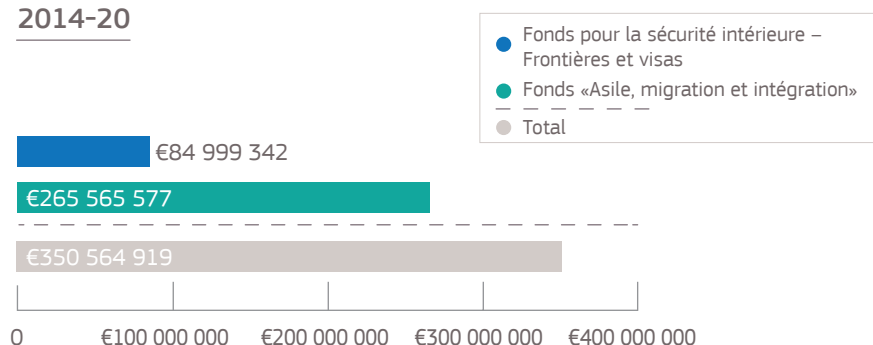


## Financements dans les domaines de la migration et de la gestion des frontières

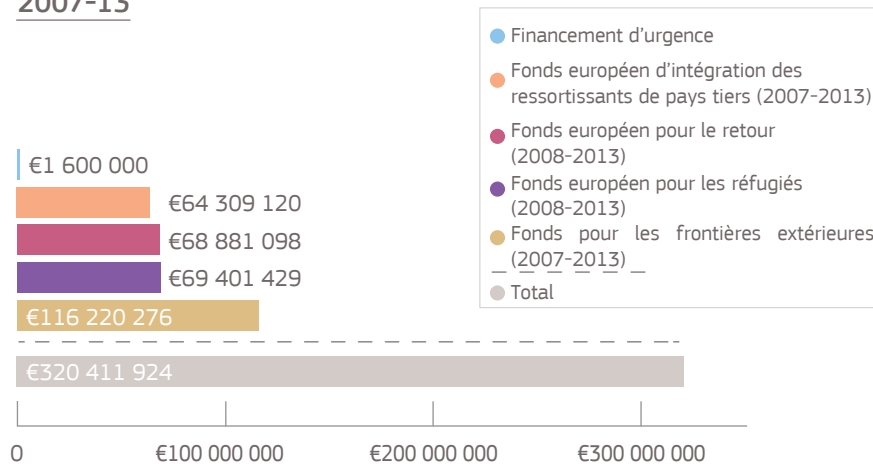
L'UE accorde des moyens financiers aux États membres pour soutenir les efforts déployés dans les domaines de l'immigration légale et illégale, du retour, de l'asile, de la gestion des frontières et de l'intégration. Pour la période 2014-2020, les principaux instruments financiers de l'Union dans ces domaines sont le Fonds «Asile, migration et intégration» et le Fonds pour la sécurité intérieure — Frontières et visas, au titre desquels 3,6 milliards d'euros sont alloués directement aux États membres. Les États membres peuvent également bénéficier d'une aide d'urgence tout au long de cette nouvelle période de financement. Au cours de la période 2007-2013, le précédent cadre financier a alloué 3,7 milliards d'euros (y compris l'aide d'urgence) par l'intermédiaire de quatre Fonds: le Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers, le Fonds européen pour les réfugiés, le Fonds européen pour le retour et le Fonds pour les frontières extérieures.

### FONDS POUR LA PÉRIODE

#### 2014-20



#### 2007-13



### PROJETS À SUCCÈS

#### Acquisition et mise en place de SAS PARAFE équipés de lecteurs optiques pouvant migrer vers la technologie biométrique

Programme annuel: 2009  
Coût du projet: 1 800 000 EUR  
Financement de l'UE: 900 000 EUR

Ce système est basé sur un enregistrement volontaire des empreintes digitales dans une salle d'inscription dédiée. Inscrit au programme PARAFE, le passager peut dès lors franchir rapidement la frontière, au départ comme à l'arrivée, grâce à une borne automatisée pour la lecture du passeport et à des systèmes innovants pour la lecture des empreintes biométrique et leur comparaison aux données du passeport inscrites dans la base centrale d'enregistrement. Les fonds ont permis d'acquérir et de mettre en place un système reposant sur l'enregistrement volontaire des empreintes digitales dans une salle d'enregistrement. Une fois accepté par le programme PARAFE, le voyageur peut dès lors franchir rapidement la frontière grâce à une borne automatisée pour la lecture du passeport et à des systèmes innovants pour la lecture des empreintes biométrique et leur comparaison aux données inscrites dans la base centrale d'enregistrement.